

95 salariés de [TFCM] (siège à Damvix/79, 146 salariés) ont cessé le travail hier. Ils revendiquaient des augmentations supérieures à celles proposées par la direction. Les représentants syndicaux ont été reçus par la direction. Celle-ci, après discussion, leur a indiqué qu'elle accordait une augmentation générale de 1,60 %. Cette proposition ne correspondant en aucun cas aux revendications des salariés, le mouvement de grève - le premier de l'histoire de l'entreprise - devait être reconduit aujourd'hui. La société est spécialisée dans la tôlerie fine construction métallique. www.tfc-m-stpg.fr